



AZERAILLES ENSEMBLE

BULLETIN D'INFORMATION

*DIRECTEUR DE PUBLICATION / IMPRESSION : MAIRIE D'AZERAILLES
DEPOT LEGAL n°67 16 LI/01*

Editorial :

Un éditorial léger, c'est l'été, et frais, comme notre jardin potager communal... Avec simplement quelques bravos :

A tous les Jeunes d'Azerailles qui ont passé avec succès brevets des collèges, baccalauréats, BTS, licences et autres diplômes. S'ils sont la fierté de leurs familles, ils sont aussi celle de tout le village.

A tous les bénévoles, membres de nos associations, qui ont travaillé, autour de Noëlle Travaux, Marie-Lucie Henry (Glonville) et Marcel Bontemps (Fontenoy-la-Joute) pour faire de la soirée du 24 juillet une vraie réussite. A l'heure où le feu d'artifice embrasa le ciel, plus de 3000 personnes étaient rassemblées sur et autour du terrain de foot. La soirée se poursuivit, tard dans la nuit, en musique, dans le meilleur esprit.

Bonnes vacances et bel été à vous tous !

Le Maire,
Rose-Marie FALQUE



SEANCE DU 16 JUIN 2010

Etaient présents :

Rose-Marie FALQUE, Noëlle TRAVAUX, Denis DIEUDONNE, Aimable GREVILLE, Jean-Yves BEAUMONT, Martine MARCHAL, Yannick HOFFNER, KREMER Yann, REMY Stéphanie, Françoise DENIS, SESMAT Bernard, Olivier LEGROS,

Absent ayant donné procuration : Sylvie VONDERSCHER donne pouvoir à Françoise DENIS

Absents : Clément VOUAUX

A été nommé secrétaire : Stéphanie REMY

ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR

Madame le Maire propose au conseil Municipal de changer le photocopieur du secrétariat de la Mairie et fait part du devis de la société EFIKA d'un montant de 4 990€ H.T soit 5 968.04€ T.T.C.

La société EFIKA reprend l'imprimante couleur de marque BROTHER pour un montant de 300€ H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Accepte l'achat d'un nouveau photocopieur et le devis de la société EFIKA

AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

Le Conseil Municipal mandate Madame le Maire, Rose-Marie FALQUE, afin qu'elle se constitue partie civile au nom de la commune lors de l'audience du tribunal d'Instance de Lunéville le 18 juin 2010.

ACCEPTATION D'ENCAISSEMENT DU CHEQUE DES ASSURANCES MACIF

Suite à la réception du chèque des assurances MACIF en référence au sinistre survenu le 21 mars 2010 (FOYER RURAL), Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter d'encaisser le chèque n° 1252831 d'un montant de 18.58€.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'encaisser le chèque

DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le transfert de crédits suivants :
Article 622 : pour 264.44€ à transférer à l'article 6231

POSE D'UN REGARD-PLACE RICHEZ-CLOSE

Madame le Maire fait part du devis de la société CHIARAVALLI pour la pose d'un regard d'assainissement, au niveau de la Place Richez Close, pour un montant de 957€ H.T soit 1 144.57€ T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la société CHIARAVALLI

PAIEMENT DE LA SUBVENTION TELETHON 2009

Le Conseil Municipal autorise le versement sur le budget communal 2010 de la subvention du Téléthon, organisé par Handisport de Lunéville, allouée en 2009 (délibération du 16 décembre 2009).

TRAVAUX CIMETIERE-EGLISE

Madame le Maire donne connaissance au Conseil des devis pour la rénovation des piliers et le couronnement du portail du cimetière, ainsi que la rénovation de l'auvent de l'église.

Entreprise BALESTRERI CONSTRUCTION : 2 819€ H.T soit 3371.52€ T.T.C

Entreprise PIANTANIDA : 5 240 H.T soit 6 267.04€ T.T.C

Entreprise PINHEIRO : 1 414.71€ H.T soit 1692.00 T.T.C (travaux du cimetière seulement)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise BALESTRERI CONSTRUCTION d'un montant de 3371.52€ T.T.C

SEANCE DU 12 JUILLET 2010

Etaient présents :

Rose-Marie FALQUE, Noëlle TRAVAUX, Denis DIEUDONNE, Aimable GREVILLE, Jean-Yves BEAUMONT, Martine MARCHAL, Yannick HOFFNER, REMY Stéphanie, Françoise DENIS, SESMAT Bernard, Olivier LEGROS,

Absents : Clément VOUAUX, Sylvie VONDERSCHER, KREMER Yann

A été nommé secrétaire : Stéphanie REMY

APPROBATION DE LA REVISION DU POS ET DE SA TRANSFORMATION EN PLU

Le Conseil Municipal a examiné les réclamations déposées lors de l'enquête publique et pris connaissance des conclusions du commissaire enquêteur.

A l'unanimité, le Conseil

- approuve les modifications mineures du projet de révision de P.O.S. en P.L.U.
- décide d'approuver la révision du P.O.S. en P.L.U.
- la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.123.24 et R.123.25 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal local ;
- le dossier de révision du P.O.S. en P.L.U. approuvé est tenu à la disposition du public en Mairie et à la Préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture ;

- la présente délibération sera exécutoire :

* dans un délai d'un mois suivant sa réception par Monsieur le Préfet si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter à la révision du P.O.S. en P.L.U. ou dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ces modifications ;

* après accomplissement des mesures de publicité (affichage en mairie durant un mois, insertion dans un journal local).

- la présente délibération accompagnée du dossier de P.L.U. qui lui est annexé est transmise à Monsieur le Préfet.

CONVENTION DE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC LE CONSEIL GENERAL

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à la convention d'assistance technique proposée par le CONSEIL GENERAL (mission d'assistance technique fournie par le département à la commune).

Définition de la mission et grille tarifaire :

-assistance pour la programmation des travaux, tarif de 0.50€ par habitant

-Assistance technique réseaux et travaux s'y rapportant, assistance gestion du service, tarif de 0.50€ par habitant.

La convention est signée pour une durée de 4 ans et payable annuellement, basée sur une population de 861 habitants

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Madame le Maire à demander l'adhésion et à signer la convention avec le Conseil Général.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le transfert de crédits suivants :
Article 615 : pour 600€ à transférer à l'article 6231

EMPLOIS SAISONNIERS

Madame le Maire propose au conseil Municipal de créer des emplois saisonniers du 15 juillet au 10 septembre 2010 afin de remplacer les employés communaux dans le cadre de leurs congés annuels. Ces emplois seront proposés aux jeunes de la commune, sous la forme de trois contrats de trois semaines chacun, se décomposant comme suit :

1^{er} contrat : du 15 juillet au 30 juillet 2010 inclus

2^{ème} contrat : du 02 août au 20 août 2010 inclus

3^{ème} contrat : du 23 août au 10 septembre 2010 inclus

Le Conseil Municipal, par 7 voix pour, 1 blanc et 3 contre, accepte de créer trois emplois saisonniers ;

Les deux premières périodes sont pourvues ; il est fait appel à candidature pour la 3^e période, du 23 août au 10 septembre inclus. Les candidatures doivent être déposées au plus vite en mairie.

ACCEPTATION D'ENCAISSEMENT DE CHEQUE

Suite à la réception du chèque de Monsieur JACQUET Francis en référence au sinistre survenu le 21 mars 2010 (FOYER RURAL), le conseil accepte d'encaisser le chèque N° 0446096 de la banque postale d'un montant de 76€.

PORTE SECTIONNELLE-SDIS AZERAILLES

Madame le Maire fait part au Conseil de la demande du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) d'installer sur la porte de la caserne des sapeurs pompiers un système de fermeture automatique avec émetteur. Ce système permettra à nos pompiers un gain de temps précieux lors de leurs interventions. Madame le Maire propose au Conseil le devis de la société MOSER d'un montant de 1 238.50€ H.T soit 1 481.25€ T.T.C

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la société MOSER

MOBILIER SCOLAIRE-ECOLE PRIMAIRE AZERAILLES

Madame le Maire donne connaissance au Conseil des devis concernant le renouvellement de mobilier d'une classe de l'école primaire (chaises-tables):

- STE DELAGRAVE : 5 170.43€ H.T soit 6 183.83€ T.T.C
- STE SOUVIGNET : 5 733.00€ H.T soit 6 856.67€ T.T.C

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Accepte le devis de la STE DELAGRAVE. Le matériel sera livré avant la rentrée de septembre.

REFECTION DU CHEMIN DU BREUIL ET DU HAUT FOURNEAU

Madame le Maire propose le devis de la société BERTHOLD d'un montant de 17 276€ H.T soit 20 662€ T.T.C pour la réfection des deux chemins.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte le devis de la société BERTHOLD

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Madame le Maire fait lecture du rapport annuel de l'eau tel qu'il est annexé

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte le rapport présenté par Madame La Maire

SERVICE DE L'EAU COMMUNE DE AZERAILLES

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ANNEE 2009

Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007
pris pour l'application de l'article L.2224-5

La gestion de l'eau est assurée par le service public d'eau potable de la commune de AZERAILLES et administré par le Conseil Municipal de ladite commune, composé de 15 élus.

REDEVANCE DE L'EAU

→ TARIFS

- Part fixe (redevance de branchement) : 6.10 €
- Part variable 1.02 € par mètre cube d'eau consommé
- Redevance pollution : 0,265€ par mètre cube consommé

→ FACTURATION

Le rôle d'eau émis comporte :

En 2009
329 factures
pour 41065.20m³

EXEMPLE DE FACTURE POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M³

		<u>En 2009</u>
Part fixe (compteur)		6.10 €
Part variable/m ³	120m ³ X 1.02 € =	122.40 €
Redevance pollution/m ³	120m ³ X 0.265 €=	31.80 €

TOTAL		160.30€ H.T

ELEMENT BUDGETAIRE 2009

→ RECETTES

Exploitation :

➤ Redevance eau	40 948.46 €
➤ Redevance pollution	10 500.92 €
➤ locations compteurs	2 311.90 €
➤	

Investissement :

Amortissements matériel d'exploitation	1 337.11 €
Autres	11 558.87 €
Subventions	14 314.99 €

→ DEPENSES

Exploitation :

■ Charges diverses de gestion courante	20680.66 €
■ Autres charges exceptionnelles	153.81 €
■ Dotations aux amortissements	12895.98 €

Investissement :

■ Installations, matériel et outillage technique	7861.00 €
--	-----------

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

ETAT CIVIL

Décès:

Mme Monique HELD née TROGNON le 3 juillet 2010 à LUNEVILLE
Mme Pierrette DIDIERJEAN née JULET le 23 juillet 2010 à LUNEVILLE

Naissance:

Sarah LABRE née le 8 JUILLET 2010, domiciliée 121, rue Général Leclerc.

INFORMATIONS MUNICIPALES

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Denis DIEUDONNE : le mardi, de 17 h à 18 h
Noëlle TRAVAUX : le lundi, de 17 h 30 à 18 h 30
Bernard SESMAT : le lundi, de 13 h 30 à 15 h
Aimable GREVILLE : le jeudi, de 13 h 30 à 14 h 30
Rose-Marie FALQUE : le vendredi, de 18 h à 19 h

COUPURE D'EAU

En raison des travaux de la voie de raccordement, à l'entrée nord ouest, côté Flin, une coupure d'eau est prévue le mardi 10 août (horaires inconnus à ce jour). Merci de prendre vos précautions.

INSCRIPTION BOIS DE CHAUFFAGE AUTOMNE HIVER 2010-2011

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en mairie **avant le 30 septembre 2010.**

PERMANENCE RELAIS SERVICES PUBLICS

La permanence de Estelle SCHIRA reprendra à partir du lundi 23 août 2010, de 16 h à 18 h, en mairie.

DECHETTERIE A AZERAILLES

Les jours et heures d'ouverture de la déchetterie d'Azerailles :

Vendredi 20 AOUT 2010 de 13h30 à 17h00
Samedi 21 AOUT 2010 de 8h00 à 11h30

INFORMATIONS DIVERSES

Un dictionnaire en souvenir de l'école d'Azerailles



C'est devenu une tradition maintenant : en guise « d'au revoir », pour saluer la fin de leur scolarité à l'école d'Azerailles, la municipalité offre à chaque élève de CM2 un dictionnaire. Madame Noëlle Travaux, adjointe aux écoles et Madame Stéphanie Rémy, conseillère municipale, sont allées remettre aux 19 élèves le beau livre, en présence de Rosalie Berger, professeur des écoles, qui avait en charge la classe, charge partagée le jeudi par Marie Colombet.

« Nous espérons que vous garderez un bon souvenir de toutes ces années, des classes maternelles au CM2, passées à l'école d'Azerailles, et vous souhaitons bonne chance pour votre entrée en 6^e au collège de Baccarat » indiquait Madame Travaux. Les deux élues distribuaient ensuite les dictionnaires aux élèves : Suzie Aubertin, Charlène Blazek, Clémence Colin, Stephan Courtillier, Solène Ekame, Sabrina Fass, Audray Fort, Anthony Gales, Florian Gardes, Maxime George, Mathilde KREMER, Maude Lintermans, Hugo Malo, Philippine Marie-Joseph, Anthony Mazellier, John Michel, Alice Poquet, Enzo Sesmat.

Mais pour l'heure, les élèves pensent plutôt aux vacances...

La fête de l'école :

Elle avait lieu vendredi 25 juin. Les enfants ont apprécié les jeux de la kermesse préparés par les parents d'élèves : pêche à la ligne, chamboule tout, le maquillage (qui eut beaucoup de succès), jeux d'adresse. Ils présentaient ensuite, classe par classe, un joli spectacle devant parents et enseignants : chants des 4 saisons par les élèves de maternelle, chansons anglaises par les CP et CE1, les CE2 et CM1 présentaient une histoire de bulles... tandis-que les « grands » élèves de CM2 proposaient des petites pièces de théâtre.

La soirée se poursuivait par le repas en musique qui permettaient aux petits et aux grands d'exprimer leurs talents de danseurs...

Bravo et merci aux parents d'élèves, élus ou bénévoles, aux membres de la commission « école » de la commune, aux enseignantes qui ont contribué au succès de cette soirée.

Comme chaque année, nous enregistrons les départs de plusieurs « maîtresses ». Mademoiselle Juliette THOURON qui vient de réussir son CAPES en histoire géographie retrouvera à la rentrée des élèves de collège, Madame Isabelle LOUIS est nommée à Lunéville ; Mademoiselle GALMICHE nous quitte également, ainsi que Lindsay CREMEL, assistante de vie scolaire. Madame FALQUE, accompagnée de Messieurs Yann KREMER et Yannick HOFFNER leur remettait un bouquet de fleurs en leur souhaitant plein succès dans leurs nouveaux postes.



Yann KREMER, Rosalie BERGER, Yannick HOFFNER, Sandrine PERRIN, directrice, Juliette THOURON, Isabelle LOUIS et Lindsay CREMEL.

Remise des diplômes aux Jeunes Sapeurs Pompiers :

Une cérémonie officielle mais souriante rassemblait fin juin les responsables du corps local et les jeunes sapeurs pompiers pour la remise des diplômes saluant leur première année de formation. Pendant un an, encadrés par Jean-Pierre EHRLE, lui-même secondé par Mickaël CONOT, Anthony COSTE, Lionel BLAISE et bien sûr le Chef de Corps Francis MUNIER, une dizaine de jeunes a suivi une formation de 60 heures de cours théorique, 10 heures de secourisme et 20 heures de sports. Les félicitant pour leur travail, Francis MUNIER leur remettait leurs diplômes, tandis-que Madame FALQUE, maire de la commune, mais aussi membre du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, les engageait à poursuivre : « Lors de cette formation, vous avez tout d'abord appris à vous connaître, à travailler en équipe, à vivre ensemble, mais aussi à respecter l'autorité de vos formateurs, tout ceci dans le but de vous mettre au service de vos concitoyens pour leur porter secours ; bravo pour ce bel engagement ». Les diplômés sont : Teddy MARCHAL (Vaxainville), Théo LANG (Bertrichamps), Mathieu PERQUIN (Vathiménil), Néréide NOIRJEAN (Baccarat), Benjamin Kremer, Alan et Kimberley VIGREUX (Azerailles), Bryann BALTZ (Flin), Alexis KOSTKA (Brouville), Quentin ZIMMER (Merviller).



AU SECOURS DU 1^{er} REGIMENT DE TIRAILLEURS D'EPINAL...

En manœuvre sur le terrain de tir de Deneuvre, les militaires du 1^{er} régiment de tirailleurs d'Epinal, envoyés par la Gendarmerie de Baccarat, frappaient à la porte de la mairie, ce mardi 3 août, en quête d'eau... Un coup de fil au chef de corps, l'adjudant chef Francis Munier et dans les 5 mn, le caporal Mickaël Conot et le caporal chef Lionel Blaise étaient là et se chargeaient de pourvoir en eau les militaires ! Bravo, une fois de plus, à nos sapeurs pompiers pour leur réactivité et leur serviabilité.

